

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2023

Présent.e.x.s : Nicolas Rault ; Enora Stein ; Leonhard Unterlechner ; Gerd Rothenberg ;
Christopher Horta ; Rosalie Bouhet
Excusé.e.x.s : Elsa Pais ; Antonio Latella
PV : Enora Stein ; Christopher Horta

18h15 AEHES

Représentation ATDF – Le Pays lointain
Daniel & Salomé

L'atelier-théâtre du département de français présente à nouveau une demande de subvention pour leur nouveau spectacle « Le Pays Lointain » qui avait été refusé lors de la dernière séance. L'AEFRAM et l'AEHES soutiennent le projet de l'Atelier de théâtre français.

La demande comprend la participation aux frais de décors et costumes (CHF 1'000.-), aux frais de gardiennage (CHF 165.-), aux frais d'impression (CHF 378.4.-), ainsi qu'aux frais de droits d'auteur (CHF 750.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 2'293.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La Commission considère que le dossier que l'ATDF a représenté aujourd'hui au séance a su répondre à toutes les réserves et incertitudes concernant leur projet. L'association a inclus tous les devis nécessaires dans sa nouvelle demande, a expliqué que la réalisation du projet n'était pas directement liée à l'obtention de crédits mais qu'il fallait fournir un travail supplémentaire noté pour les demander, a su prouver que ce projet était bel et bien un projet étudiant et associatif dans lequel le professeur Eric Eigenmann n'a que le rôle de collaborateur, a retiré le poste de dépense lié aux imprévus de sa demande, et a obtenu le soutien de deux associations. L'AEFRAM ayant amorcé un processus de dissolution de l'association, c'est l'AEHES qui se porte garante du projet auprès de la Commission.

La Commission félicite l'association pour l'amélioration de leur dossier.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

<p>18h30 ARP <i>Conférence sur la recherche psychédélique</i> <i>Liloz</i></p>

L'ARP organise une conférence sur la recherche psychédélique « Science psychédélique et savoir amazonien : pour un dialogue mutuellement bénéfique » et invitera à cette occasion l'anthropologue Jerney Narby. Il aura notamment l'occasion de développer sur le potentiel thérapeutique de l'ayahuasca, breuvage végétal amazonien. La séance aura lieu le 24 mai à 18h15 à Uni-Mail en MS150 et sera suivie d'un apéritif.

La demande comprend la participation aux frais de transport (CHF 52.-), aux frais d'impression (CHF 195.-), ainsi qu'aux frais d'apéritif (CHF 200.-)

La demande de subvention s'élève à CHF 447.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

<p>18h45 Think Out <i>Voyage académique au Tessin</i> <i>Alban</i></p>

Du 7 au 9 juillet, l'Association Think Out organise un voyage au Tessin pour découvrir la culture suisse italienne et visiter la colline du Monte Verità, où s'est installé l'artiste queer allemand Elisar von Kupffer. L'association dépose une demande de subvention pour 30 personnes.

La demande comprend la participation aux frais de transport (CHF 1'242.-), aux frais d'hébergement (CHF 2'223.-), aux frais de nourriture (1'080.-), ainsi qu'aux frais d'entrée (CHF 150.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 4'695.-.

Décision : La demande de subvention est revue à la baisse à hauteur de 3'615.-

La CGTF n'a pas comme pratique de subventionner la nourriture lors de voyages.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h00 Ekphrasis

Atelier Indesign

Marlène & Élodie

La maîtrise du logiciel *Indesign* est extrêmement recherchée sur le marché de l'emploi dans le domaine de l'Histoire de l'Art. Or, aucune possibilité n'est offerte aux étudiant.e.x.s de la Faculté des Lettres d'en acquérir les compétences. L'Association a donc organisé un atelier de formation qui serait donné par une graphiste expérimentée. L'Association n'a pas fait le choix de passer par des organisations telles que l'école-club Migros ou l'Ifage, car elles coûtaient trop chères. L'atelier est composé de deux modules qui coûtent chacun 120 CHF. Ekphrasis demande une subvention à la CGTF d'un des modules pour 20 étudiant.e.x.s.

La demande comprend la participation aux frais d'atelier (CHF 2'400.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 2'400.-.

Décision : La demande est suspendue.

Étant donné l'apparente importance de cet atelier pour le cursus des étudiant.e.x.s en histoire de l'art, la Commission considère qu'un co-financement avec la faculté de lettres et/ou le département d'histoire de l'art serait envisageable. Par ailleurs, il existe déjà une formation proposée par les Activités Culturelles sur un programme de graphisme similaire bien qu'il n'ait pas totalement les mêmes atouts qu'*Indesign*. Une collaboration avec les Activités Culturelles pour mettre en place un atelier spécifiquement sur *Indesign* pourrait également être envisageable. Si par ailleurs cette formation s'avère particulièrement nécessaire pour compléter la formation en histoire de l'art, la Commission propose également de réfléchir à une manière de l'intégrer au plan d'étude du cursus. Sur la base des points susmentionnés, la Commission ne rend pas un refus catégorique de subventionner cet atelier, mais demande avant d'entrer en matière d'explorer les différentes pistes exposées, notamment la proposition de co-financement.

19h15 STIG

Voyage culturel à Paris

Federico, Federico & Francesca

L'Association organise un voyage à Paris du 28 au 30 avril dans le but de comparer l'art italien l'art français. Une visite du Louvre, où résident de nombreuses œuvres italiennes, ainsi qu'une visite du Centre Pompidou, conçu par l'architecte Renzo Piano sont prévues.

La demande comprend la participation aux frais de transport (CHF 1'062,49.-) ainsi qu'aux frais

d'hébergement (CHF 686.-), aux frais d'entrée (CHF 340,80.-), ainsi qu'aux frais de repas (CHF 108,19.-)

La demande de subvention s'élève à CHF 2'191,98 .-

Décision : La demande est refusée.

La CGTF ne subventionne pas de demandes rétroactives et ne peut donc pas rentrer en matière.

<p>19h30 AESPRI <i>International.Ink n°29</i> <i>Michal & Fernanda</i></p>

L'Association dépose une demande de subvention pour la 29^e édition de son journal, l'Internationa.Ink. Ce numéro abordera le thème « Boîte de Pandore », au monde qui a été laissé aux étudiant.e.x.s frappé par des crises. Au programme, réflexion sur les idéologies nationalistes et les inégalités économiques. L'Association organisera un vernissage pour clôturer ce numéro.

La demande comprend la participation aux frais d'impression (CHF 8'800.-) ainsi qu'aux frais d'apéritif (CHF 200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 9'000 .-

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h45 Divers

- **Réunion de discussion des critères d'octroi de subventions ordinaires de la CGTF**
 - Le secrétariat enverra un framadate pour décider d'une date pour cette réunion
- **Mise en place de la Commission de nomination d'unex nouveaux secrétaires**
 - Nico et Enora se chargent de la mise en place de la nouvelle CONO
 - Leonhard, Elsa et Rosalie sont disponibles pour y participer

La séance se termine à 20h01

PV fait à Genève le 16 mai 2023 par Christopher Horta et Enora Stein